

LANDIVISIAU. POLE DES METIERS : REMOBILISATION PROFESSIONNELLE AVEC LE CLPS

Ouest-France - Lundi 21 février 2022



Une partie des participants du dispositif Arpij, en compagnie de Nadine Guiganton, formatrice du CLPS, et Valérie Guennec, conseillère en image (3e et 4e au premier rang) ainsi que de François Pouliguen, directeur du Pôle des métiers (1er au 2e rang). | OUEST-France

La première action organisée par l'association CLPS (contribuer à la promotion sociale), sur le dispositif Arpij, est un module collectif de « remobilisation professionnelle sous indemnités journalières ». Elle va s'achever au 1er avril pour une dizaine de salariés actuellement en arrêt maladie résidant dans le secteur de Morlaix et Landivisiau.

L'objectif des participants est d'élaborer et de valider un nouveau projet professionnel, afin de préparer leur retour à l'emploi avant la fin de l'indemnisation de l'arrêt de travail. Si la plupart, âgés de 25 à 60 ans, pourront directement retrouver un nouvel emploi, d'autres continueront par une formation qualifiante ou poursuivront leur réflexion sur leur projet. En tout, ils auront passé 140 h au centre de formation, et de 35 à 70 h en entreprise. La seconde action concerne la préparation du CAP d'accompagnement éducatif petite enfance, nouveau nom du CAP petite enfance. Onze femmes, âgées de 18 à 40 ans, également de l'arrondissement de Morlaix, suivent cette formation gratuite mise en place par la Région, pour les salariés en CDI, CDD ou intérim en reconversion. Au total 965h (sept mois), dont seize semaines en entreprise, avec possibilité d'un module supplémentaire de 49h pour les connaissances générales. La certification sera validée par un cap décerné par l'éducation nationale. 99% ont réussi leur examen

Renseignements sur le site internet clps.net, ou bien encore par courriel : brest@clps.net